Dany & Nicolas Salamin
CH - 3961 Grimentz / VS
Tél. ..41 (0) 27 476 176 0
Fax ..41 (0) 27 476 176 5
www.i-g.ch - info@i-g.ch

IMMOBILIA GRIMENTZ

AUX LOCATAIRES DU CHALET LES FLACHES

Bienvenue dans le chalet les Flaches et bon séjour à Grimentz!

Pour nous permettre de maintenir un prix de location raisonnable et pour vous éviter des frais supplémentaires lors de votre départ, laissez le chalet dans l'état où vous l'avez trouvé initialement. Respectez strictement les points suivants :

A L'ARRIVEE

Contrôlez l'inventaire et l'état du chalet; signalez sans délai toute détérioration ou objet manquant. (tél. 027 476 17 60)

LES TELEPHONES

3 téléphones sont à votre disposition. Pour le téléphone du bureau & de la cuisine, il vous sera facturé une taxe de Fr. 10.- par semaine ainsi que les frais de vos communications. Relevez le montant "total" du compteur de taxe sur l'inventaire.

LE COURRIER

Le chalet se situe en dehors de la zone de distribution du courrier; veuillez passer à la poste pour le retirer.
Avant votre départ, faites le nécessaire pour que les messages ou colis suivent leur destinataire.

LA DECORATION

Chaque groupe a l'autorisation de décorer le chalet selon ses goûts. Il devra toutefois faire disparaître **toutes traces** pour la fin du séjour (papier collant, etc...) Il en va de même pour les listes de noms sur les portes, les programmes et les menus de la semaine.

Il est formellement interdit de fixer des clous, vis ou autres dans les murs, boiseries ou parois.

LE MATERIEL DE SECURITE

Les extincteurs, lampes de secours, détecteurs de fumée, etc. ne seront en aucun cas endommagés ou utilisés sans raison. Votre vie peut en dépendre.

LES JEUX “PING-PONG & BASKET”

Les raquettes, balles et ballon sont disponibles à notre agence moyennant une caution de Fr. 100.- ristournée au retour du matériel en parfait état.
Valeur : ballon de basket Fr. 35.-, raquette Fr. 25.-, balle Fr. 1.-

LES GARAGES

Les portes des garages doivent être abaissées lors d'intempéries.

IL EST TOTALEMENT INTERDIT :

- de monter dans les étages en grosses chaussures;
- de fumer dans les dortoirs.

Dany & Nicolas Salamin
CH - 3961 Grimentz / VS
Tél. ..41 (0) 27 476 176 0
Fax ..41 (0) 27 476 176 5
www.i-g.ch - info@i-g.ch

IMMOBILIA GRIMENTZ

LA CUISINE

Des appareils d'une grande valeur sont mis à votre disposition. Il est indispensable d'en avoir le plus grand soin.

La marmite chauffante contient de l'eau; son niveau doit être contrôlé et complété avant chaque utilisation.

- Voir mode d'emploi affiché.

La sauteuse sera graissée après nettoyage pour éviter la rouille**.**

Le four et la cuisinière seront nettoyés après chaque utilisation.

Le four est chauffé à l'électricité, la cuisinière est alimentée par des bonbonnes de **gaz**.

- Lorsque les premières **bonbonnes de gaz** sont vides, le système commute automatiquement sur les bonbonnes de réserve. Le voyant, situé sur le pilier à gauche du fourneau, devient rouge. Avisez-nous sans tarder, même la veille de votre départ, afin que nous puissions remplacer les bonbonnes vides.
- **Astuce**: pour protéger des salissures la base de la cuisinière, laisser un peu d'eau au fond des bacs. Evitez le papier d'alu.
- Les **supports mobiles des plaques** ne seront utilisés que pour des récipients de diamètre insuffisant. Ils se déforment à haute température.
- La cuisine est équipée d'une **ventilation**; l'interrupteur se trouve à gauche de la porte de l'économat. Pour éviter des dépôts graisseux dans le chalet, faites fonctionner le ventilateur chaque fois que vous cuisinez.

Utilisation de la **machine à laver la vaisselle**

- Voir mode d'emploi affiché.

La vaisselle et les autres ustensiles seront rangés à la place qui leur est attribuée et empilés selon l'ordre établi. Cela évitera une perte de temps considérable pour le contrôle de l'inventaire.

Les ordures ménagères doivent être emballées et déposées dans les containers « Molok » situés au carrefour au bas du chalet.

Dany & Nicolas Salamin
CH - 3961 Grimentz / VS
Tél. ..41 (0) 27 476 176 0
Fax ..41 (0) 27 476 176 5
www.i-g.ch - info@i-g.ch

IMMOBILIA GRIMENTZ

ALARME

Le chalet est équipé d'une **centrale d'alarme automatique** reliée aux services de sécurité.

Prenez connaissance des instructions affichées près du tableau de commande situé dans le couloir au rez-de-chaussée.

Toute manipulation des détecteurs ou autres appareils déclenche une série d'appels téléphoniques automatiques.

Les abus seront sanctionnés. Les fautifs supporteront les frais d'intervention occasionnés inutilement. A défaut de fautif ou en cas d'insolvabilité de ce dernier le preneur de bail sera rendu responsable.

Attention les frais peuvent être très élevés !!!

L'ENTRETIEN

Les locataires ont l'obligation de maintenir le chalet constamment en ordre.

Le **nettoyage final n'est pas compris** dans le prix de location. Il sera effectué avec le plus grand soin par les locataires.

Les meubles ne seront pas déplacés sans l'autorisation de l'Agence. Ils ne seront pas utilisés à d'autres fins que celles liées à leur nature. Seuls les meubles de jardin peuvent être utilisés sur les terrasses.

Les dortoirs et chambres comprennent :

- **1 duvet** par lit qui sera plié au départ de manière uniforme dans toutes les chambres;
- **1 drap-housse de protection** par lit qui ne doit pas être retiré mais replacé correctement;
- **1 oreiller 35/45 par lit**. **Les taies** sont fournies sur demande, le blanchissage, Fr. 1,50 pièce, est supporté par le locataire;
- **4 porte-habits** par casier;
- **1 corbeille à papier** par chambre qui sera protégée par un sac plastic ou nettoyée après utilisation;

Les W-C et sanitaires seront nettoyés au moyen d'un détergent-désinfectant, y compris le dessous des lunettes.

Les sols seront aspirés et récurés.

Les terrasses et places seront débarrassées des papiers, mégots et autres détritus.

Le matériel de nettoyage : balais, aspirateurs, brosses à récurer, etc... sera rangé à sa place dans le local de buanderie.